



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## Conseil exécutif

Le mercredi 19 décembre 2019

Local DKN-2413

18h30

### Ordre du jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux précédents (le cas échéant)
4. Présidente
  - a) Activité droit autochtone
  - b) Prévention au sujet de la consommation d'alcool responsable
5. Vice-présidente aux affaires externes
  - a) Caucus du 7 décembre
6. Vice-président aux affaires académiques
  - a) Soirée d'éloquence de l'AED
  - b) Table des affaires pédagogiques
7. Vice-président aux finances
  - a) Mise à jour budgétaire et vote d'argent supplémentaire si besoin est
8. Vice-présidente aux affaires internes
  - a) Table des internes 21 novembre
9. Représentante des premières années
  - a) Poste vacant dans le comité des premières années
  - b) Voyage à Ottawa
10. Vice-président aux affaires professionnelles
  - a) Dominique Trudel
  - b) Journée carrière
11. Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**12. Varia**

**13. Fermeture**

**Étaient présents :**

**Paméla Roy  
Sarah-Ève Sénéchal  
Frédéric St-Jean  
Simon Plante  
Laury Geoffroy  
Camille St-Pierre  
Clara Émond**

**Présidente**

**Vice-présidente aux affaires externes  
Vice-président aux affaires professionnelles  
Vice-président aux affaires académiques  
Représentante des premières années  
Vice-présidente aux affaires internes  
Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie**

**Étaient absent :**

**Pierre Jacques-Huot  
Charles Bégin  
Olivier Deschênes**

**Vice-président aux communications  
Vice-président aux affaires socioculturelles  
Vice-président aux finances**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## 1. Ouverture

---

**Sarah-Ève Sénéchal** propose l'ouverture.

**Simon Plante** appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité. Conseil exécutif ouvert à 18 :44.

## 2. Ordre du jour

---

**Sarah-Ève Sénéchal** propose qu'on ajoute un point pour **Pierre Jacques-Huot** au varia, s'il est en mesure de nous contacter par Facetime.

**Simon Plante** appuie.

**Sarah-Ève Sénéchal** propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications apportées.

**Paméla Roy** appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

## 3. Adoption des procès-verbaux précédents

---

**Camille St-Pierre** dit qu'il faut adopter les procès-verbaux 4 octobre, 4 novembre et 19 novembre.

**Sarah-Ève Sénéchal** propose l'adoption des trois procès-verbaux.

**Simon Plante** appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

## 4. Présidente

---

### a) Activité de droit autochtone

**Paméla Roy** dit qu'elle a écrit à la Faculté pour qu'elle puisse les rencontrer. Elle a rencontré le vice-doyen le 18 décembre en soirée concernant différents sujets. Le vice-doyen lui a parlé d'une dame qui organise des activités un peu partout dans les universités et dans les cégeps. C'est une autochtone, et les activités qu'elle organise s'appellent : « Retour à la terre ». C'est une activité à laquelle tout le monde peut participer et ça fait vivre aux étudiants le parcours vécu par ces gens.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille St-Pierre** dit que certains membres de l'exécutif l'ont déjà fait au camp des associations d'automne.

**Paméla Roy** dit que la madame en question veut venir faire l'activité à la Faculté de droit. Elle trouve que c'est une bonne idée, les enseignants sont intéressés, et elle est sûre que des étudiants seraient intéressés puisque l'on se fait parler de droit autochtone depuis le début de l'année. Le vice-doyen l'a mis en contact avec la dame en question. Elle a parlé avec le vice-doyen concernant le fait que l'on voudrait réformer le mandat du comité « Droit et Féminisme », pour inclure les questions autochtones et plusieurs autres sujets, et il s'appellerait comité diversité ou quelque chose dans le genre. Il y a aussi deux filles de la maîtrise qui veulent faire du droit autochtone. Elle dit qu'il faut voir avec **Charles Bégin** pour organiser l'activité. La Faculté l'a refilé à nous puisqu'elle veut que ce soit davantage associatif que facultaire, mais les exécutants de la Faculté vont venir à l'activité et les enseignants intéressés aussi.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que chaque personne apporte sa couverture et ça représente son territoire. Donc, on représente un amérindien sur son bout de territoire. Elle dit qu'il faut qu'on le fasse seulement avec des gens sérieux, puisque si ce sont des gens qui rient, c'est tellement irrespectueux contre eux. Il ne faut forcer personne.

**Camille St-Pierre** dit que les gens qui organisent l'activité nous donne des objets, par exemple un bébé, un canot, ou autres, et nous les enlève brusquement ensuite.

**Paméla Roy** dit que ce peut être soit apporté par le vice-président aux affaires socioculturelles ou par le comité touchant la diversité, soit le comité « Droit et féminisme ».

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que ça peut être apporté par le vice-président aux affaires socioculturelles, mais que ce doit être fait très sérieusement.

**Paméla Roy** dit donc qu'elle va en parler avec **Charles Bégin** pour voir pour organiser le tout.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que ce serait important de regarder pour faire des petits groupes, puisqu'au camp des associations on était peut-être trop des gros groupes pour que ce soit sérieux.

**Simon Plante** dit qu'à la fin il faut aller s'asseoir, et dans son groupe il y avait environ 75 personnes, et il faut se passer la plume et il dire ce que l'on a vécu.

## **b) Prévention au sujet de la consommation d'alcool responsable**

**Paméla Roy** dit que lors d'une rencontre avec la Faculté, on lui a expliqué qu'une politique est entrée en vigueur cette année, en rapport à tout ce qui est abus sexuel et tout. Justement, dans cette politique, on y indique notre responsabilité en tant qu'Association étudiante par rapport à ce genre de situation. Il y est mentionné justement que l'on doit être à l'écoute dans la mesure de nos capacités. Ce qui est très important, quand on entend parler d'une situation qui est arrivée, c'est de référer la personne à des ressources d'aide.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Frédéric St-Jean** dit que si on entend une situation dans ce genre qui se produit, on peut référer la personne à **Dominique Trudel**, puisque c'est une Sentinelle.

**Camille St-Pierre** demande c'est quoi.

**Frédéric St-Jean** dit que c'est quelqu'un qui a une formation pour la prévention du suicide et pour le mal-être.

**Paméla Roy** dit qu'il y a le centre aussi à l'Université qui existe pour les agressions sexuelles.

**Frédéric St-Jean** dit que si jamais on ne sait pas où référer la personne, on peut la mettre en contact avec **Dominique Trudel** et elle, elle va s'assurer de faire le chemin entre les deux personnes.

**Paméla Roy** dit que dans nos obligations, il faut envoyer la victime chercher de l'aider, et écouter/réconforter/être à l'écoute. Donc selon la politique, c'est ce que l'on doit faire. De plus, elle a parlé avec la madame qui était responsable de la politique. Cette dernière lui a demandé quel genre de campagne de prévention l'AED souhaitait faire. **Paméla** explique que les exécutants voulaient faire quelque chose de drôle, humoristique, qui rappelle les règles de base à suivre dans les bars, par exemple regarder son verre et tout.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que si l'AED décide de ne pas le faire, elle a officiellement demandé à la CADEUL de le faire. Par contre, ce ne peut pas être les présents exécutants, mais ce sera les prochains qui s'en occuperont.

**Paméla Roy** dit que la madame lui a envoyé plusieurs documents concernant diverses campagnes de sensibilisation qui ont été faites par le passé, par le « Sans oui c'est non », par exemple. Il y a des trucs auxquels il faut penser à deux fois, il ne faut pas faire du « victim blaming ». Il faut faire attention pour ne pas mettre la faute sur le dos de la victime. Elle se demande comment on pourrait l'apporter, si on décide d'en faire une campagne de sensibilisation.

**Frédéric St-Jean** ajoute que notre rôle ce n'est pas d'être enquêteur non plus.

**Paméla Roy** dit que non en effet, elle fait simplement un rappel que si jamais il y a quelque chose qui se produit, notre travail est d'être à l'écoute et de référer aux bons endroits pour du soutien. Elle veut savoir ce que l'on fait avec tout ça.

**Camille St-Pierre** croit que l'on pourrait faire une petite campagne de sensibilisation.

**Paméla Roy** demande à **Sarah-Ève Sénéchal** si ce n'est pas la CADEUL qui pourrait s'en occuper, c'est quand les prochains exécutants entrent en poste, comment ça se passe.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que présentement ils sont encore en mandat. L'an dernier quand le nouvel exécutif de l'AED est entré en mandat, au premier caucus il y a des commissions et c'est à ce moment que l'on dit ce que l'on veut. L'an dernier, elle ne savait pas c'était quoi et comment ça se passait, donc elle n'a rien dit, mais cette année elle veut y aller. Elle va donc refaire mention à ce moment de la campagne.

**Frédéric St-Jean** trouve que c'est un sujet qui est plus gros que seulement associatif. Sinon, cela fait comme s'il y avait problème à la Faculté.

## 5. Vice-présidente aux affaires externes

### a) Caucus du 7 décembre 2018

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que le baccalauréat en psychologie veut mettre sur place le Comité de la luciole. Leur but serait de promouvoir l'aide psychologique. Elle ajoute que Sentinelle c'est plus en rapport avec le suicide, alors que la luciole ce serait vraiment pour les petits maux du quotidien. Ce serait plus pour l'an prochain. Il faudrait que l'externe trouve des personnes qui veulent être luciole au sein de la Faculté, que ce soit des professeurs, des étudiants, des membres de la Faculté. Ce serait une petite formation d'environ deux heures. Ensuite, la CADEUL a fait une proposition :

« CONSIDÉRANT les recommandations du directeur de la santé publique qui indique qu'interdire la consommation dans les lieux public aurait plusieurs impacts négatifs;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'Association de la santé publique du Québec qui indique que « D'un point de vue de santé durable, les dispositions de la loi actuelle qui ont trait à l'âge légal et aux lieux de consommation sont solides et protègent la population »;

CONSIDÉRANT les intentions nobles du gouvernement dans sa quête de protection de la jeunesse;

CONSIDÉRANT qu'une telle mesure est contre-productive, puisqu'elle repousse une tranche vulnérable de la population – les jeunes – vers le marché noir;

Considérant qu'une telle mesure est difficilement applicable et revient essentiellement au statu qui prélégalisation;

CONSIDÉRANT l'efficacité des programmes de réhabilitation, de prévention et de sensibilisation dans d'autres pays qui ont légalisé ou décriminalisé le cannabis auparavant, notamment le Portugal;

Que la CADEUL revendique le maintien de l'âge de consommation, possession et achat à 18 ans, en concordance avec celle pour l'alcool et le tabac;



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Que la CADEUL s'oppose à toutes modifications de la loi sur le cannabis visant à restreindre la possession sur les campus universitaires;

Que la CADEUL allie sa voix à celle du Directeur de la santé publique de la Capitale-Nationale pour dire que les réglementations supplémentaires sur les lieux publics sont non nécessaires;

Que la CADEUL incite le gouvernement à mettre ses efforts pour combattre les problèmes de consommation chez les jeunes à la source, en mettant sur pied des programmes de réhabilitation, de sensibilisation et de prévention. »

**Sarah-Ève Sénéchal** ajoute que l'on avait déjà voté sur le sujet et donc qu'il faut seulement le soutenir.

## 6. Vice-président aux affaires académiques

---

### a) Soirée d'éloquence de l'AED

**Simon Plante** nous dit que si on veut participer à la soirée d'éloquence il n'y aurait pas problème. Les exécutants ne sont pas obligés de participer, mais ce serait bien qu'ils soient présents.

**Camille St-Pierre** dit que oui tout le monde doit être présent à cette soirée.

**Simon Plante** ajoute que c'est le 30 janvier. Elle a été rapprochée dans le temps, puisque le cabinet voulait que la soirée se fasse avant la course aux stages.

**Frédéric St-Jean** demande ce qu'il y a durant cette semaine-là.

**Camille St-Pierre** fait un résumé des activités de la semaine. Elle indique que c'est la semaine de droit notarial et qu'elle aimerait que les exécutants y participent.

### b) Table des affaires pédagogiques

**Simon Plante** dit qu'il a été à la table des affaires pédagogiques. Lors de cette table, il y a eu une explication sur comment compléter une évaluation de cours. Ensuite, c'était des questions de chaque vice-président aux affaires académiques pour la personne responsable au BVE. Il dit que ça ne lui a pas été très utile.

## 7. Vice-président aux finances

---

**Paméla Roy** dit qu'on ne traitera pas du point, puisqu'**Olivier Deschênes** n'est pas présent.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## 8. Vice-présidente aux affaires internes

### a) Table des affaires internes du 21 novembre 2018

**Camille St-Pierre** dit qu'il y a eu d'abord un retour sur les événements des différentes associations. Elle a fait mention à la CADEUL que la sécurité était entrée sans permission dans notre local associatif. C'est sûr qu'il est interdit de dormir dans le local, sauf qu'ils n'ont pas le droit d'entrer sans autorisation dans le local. La CADEUL a dit qu'ils allaient en parler avec eux lors de leur réunion hebdomadaire.

**Sarah-Ève Sénéchal** trouve que c'est important d'en faire mention, et qu'on le mentionne au prochain exécutif. Les gardiens de sécurité du pavillon n'ont pas le droit d'entrer dans le local si on ne leur ouvre pas la porte.

**Paméla Roy** dit que c'est la même chose pour les gens qui font le ménage dans le local, ils n'ont pas le droit d'entrer si au moins un exécutant n'est pas présent.

**Sarah-Ève Sénéchal** continue en disant que la vice-présidence aux affaires internes et la vice-présidence aux affaires socioculturelles ont des rencontres à toutes les semaines avec le SSP. Donc s'il se passe quoi que ce soit, on leur dit à eux et elles vont s'en occuper.

**Paméla Roy** dit qu'en situation exceptionnelle, il est toujours bien mieux de dormir au local que de prendre notre voiture quand on a pris de l'alcool.

**Camille St-Pierre** continue en disant que le camp de formation d'hiver des associations est directement à l'Université Laval.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que le camp de formation est la même fin de semaine que le colloque qu'elle organise, donc elle ne nous inscrira pas pour y aller.

**Camille St-Pierre** dit qu'on est censé aussi recevoir un document pour se faire reconnaître notre implication étudiante. Il est possible d'avoir une mention sur notre diplôme, se faire reconnaître un cours et le troisième elle ne s'en rappelle plus. Elle dit qu'il faut faire un texte de quatre pages et y indiquer tout ce que l'on a fait qui nous a appris quelque chose, par exemple si on a été au camp des associations, les rencontres du conseil exécutif si on a appris quelque chose, etc.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que par contre on ne peut pas mettre notre permanence là-dedans. Pour pouvoir les mettre il faut avoir appris quelque chose pendant notre permanence.

**Simon Plante** demande où on peut retrouver le document.

**Paméla Roy** dit qu'en le recherchant sur Internet il apparaît tout de suite.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille St-Pierre** continue en parlant du Gala de la vie étudiante. Lors de cette soirée, la CADEUL et le BVE donnent des bourses aux exécutants et exécutantes, tout ceux qui s'impliquent à l'Université de manière non rémunérée ou non compensée. Cette soirée se déroule le 18 avril 2019. Il est possible de gagner des prix pour personnalité féminine, projet artistique, etc. Elle va avertir le comité du Défilé de mode pour qu'il s'inscrive. Ensuite, toutes les associations ont parlé des activités organisées durant l'année. Elle indique que les jeux interfacultaires se déroulent du 25 au 28 mars. Elle veut que les exécutants y participent.

## 9. Représentante des premières années

### a) Poste vacant dans le Comité des premières années

**Laury Geoffroy** indique qu'une fille de son comité quitte le baccalauréat au complet. Elle voulait simplement en informer le reste de l'exécutif. Elle se demandait si on la remplaçait à l'assemblée générale d'hiver ou si on laissait le poste vacant.

**Paméla Roy** dit que puisque ça s'est déclaré vacant en cours de poste, elle peut combler le poste avec quelqu'un d'intéressé, on n'a pas besoin d'assemblée générale pour le combler. Par contre, si personne ne lui mentionne son intérêt pour le poste, nous allons le combler lors de l'assemblée générale d'hiver.

### b) Voyage à Ottawa

**Laury Geoffroy** dit que pour l'instant elle et son comité n'ont pas eu le temps de regarder le tout en profondeur. Par contre, en ce qui concerne la date du voyage, c'était vraiment compliqué. Dans les trois dates proposées, il y avait toujours quelqu'un du comité qui ne pouvait pas être présent. Ce serait donc le 15 et 16 mars, vendredi et samedi. C'est la fin de semaine au retour de la relâche. Elle dit que cela fonctionnerait puisqu'ils seraient en mesure de revenir avant le Défilé donc les gens pourraient y aller.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que les gens ne pourraient pas être mannequins s'ils vont au voyage puisqu'il y a des répétitions dans la journée.

**Laury Geoffroy** dit que si les premières années veulent aller au Défilé en soirée, ils vont pouvoir le faire.

**Simon Plante** dit qu'habituellement les gens reviennent quand même tôt du voyage.

**Laury Geoffroy** dit que oui, donc cela ne couperait pas sur la participation des gens en soirée. Elle ne sait pas encore si ça va être un autobus ou deux. **Olivier Deschênes** en avait prévu deux, donc elle va y aller « all in » donc si elle voit qu'elle va avoir besoin d'un deuxième autobus il va déjà être prévu. Elle voulait voir avec le GRAAL pour participer à leurs activités d'intégration d'hiver pour parler avec les premières années du voyage et pour aussi apprendre à les connaître.

**Simon Plante** demande si on connaît les activités prévues cette année?



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille St-Pierre** dit que non pas encore, mais le comité avait peut-être dans l'idée d'aller à Valcartier.

## 10. Vice-président aux affaires professionnelles

### a) Dominique Trudel

**Frédéric St-Jean** dit que Dominique Trudel aimerait venir à un prochain CE et elle aimerait parler de son rôle avec nous et de ce qu'elle peut faire. Donc, si on est d'accord elle viendrait au prochain.

**Sarah-Ève Sénéchal** demande si elle resterait seulement pour le point du vice-président aux affaires professionnelles ou si elle resterait tout le CE.

**Frédéric St-Jean** dit qu'elle viendrait pour parler un peu et repartirait. Elle aimerait s'impliquer un peu plus en collaboration avec le comité de droit notarial et le comité de droit criminel, par exemple. Elle organise des événements et donc elle a l'impression qu'elle aurait des contacts pour eux.

### b) Journée carrière

**Frédéric St-Jean** dit que la journée carrière a lieu le 21 janvier 2019. Il va avoir besoin de bénévoles pour la journée. Il demande si nous pourrions être bénévoles. Il aurait besoin des locaux 2419 et 2413-DKN pour installer les lunchs pour les professionnels présents. **Dominique Trudel** et lui se sont rencontrés, et il y aurait des gens de la fonction publique qui veulent organiser un genre de 5 à 7, par contre ils n'ont pas de budget pour le faire. Il voulait donc savoir si on pouvait débloquer un budget pour eux pour organiser l'activité puisqu'ils ne peuvent pas en avoir. Il dit qu'habituellement c'est le cabinet privé qui paie, mais dans les circonstances on pourrait débloquer un budget associatif ou directement dans le budget du vice-président aux affaires professionnelles pour la soirée.

**Paméla Roy** dit que c'est dans l'intérêt des étudiants.

**Frédéric St-Jean** dit que ce serait intéressant pour les étudiants et que de toute façon nous on a le budget.

**Simon Plante** dit qu'en plus ça ne coûterait pas si cher.

**Paméla Roy** dit que quand c'est dans l'intérêt des étudiants on peut aller de l'avant sans trop se poser de questions, et la situation en l'espèce l'est, donc on peut le faire. Ce serait bien de le faire rapidement puisque pour les premières années cela leur permettrait de voir que la fonction publique aussi fait des cocktails et est accessible aux étudiants, et qu'il n'y a pas que les cabinets privés qui offrent un emploi ou un stage.

**Sarah-Ève Sénéchal** propose de débloquer un budget pour un cocktail avec les gens de la fonction publique.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Frédéric St-Jean** dit qu'eux doivent nous revenir sur le sujet, pour savoir s'ils veulent aller de l'avant. Donc il leur a proposé et attend un retour.

## 11. Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie

**Clara Émond** dit qu'elle a rencontré le monsieur du pentathlon. Il lui a donné plus de détails. Elle l'a rencontré avec un avocat de chez Langlois. Pour cette activité, l'organisation serait prête à nous donner deux équipes gratuitement. Puis il lui demandait combien d'étudiants voudraient embarquer dans le projet. Elle avait de la difficulté à donner un chiffre puisqu'elle n'en n'avait aucune idée. Langlois serait prêt aussi à nous commanditer des équipes si plus de gens voudraient participer, puisque ce sont des équipes de 5. L'organisation voudrait organiser une conférence pour expliquer c'est quoi, démystifier l'activité et tout, pour que les gens comprennent que c'est pour le plaisir aussi. Il voudrait aussi faire une espèce de petite clinique qui montrerait comment courir avec des raquettes, etc. Il y aurait une petite caravane Van Houtte qui viendrait sur place donner du chocolat chaud pendant la clinique. Pour l'instant, le mieux serait le 15 janvier tout de suite en revenant de la relâche en fin d'après-midi. Ce serait environ 1 :30 – 2 heures.

**Laury Geoffroy** demande si on est obligé d'avoir participé à la clinique pour pouvoir faire l'activité.

**Clara Émond** dit que non, pas du tout. Elle dit que ce serait intéressant que les exécutants participent pour attirer les gens à l'activité.

**Sarah-Ève Sénéchal** propose de le faire de 11 :30 à 14 :00, donc il y aurait toujours un peu de gens, s'il y en a qui ont des cours.

**Clara Émond** dit que la personne responsable va lui envoyer toute la publicité prochainement.

**Camille St-Pierre** demande c'est quand déjà le pentathlon.

**Clara Émond** dit que c'est la dernière fin de semaine de février ou la première de mars. Elle dit que c'est patin, course avec raquette et d'autres activités.

**Simon Plante** demande si on a une discipline chaque ou s'il faut toutes les faire.

**Clara Émond** dit que c'est une discipline chaque. Elle dit que l'organisation aimerait qu'une des équipes soit seulement des membres de l'exécutif de l'AED, comme cela ça ferait une bonne publicité : « Venez compétitionner contre vos exécutants ».

## 12. Varia

**Paméla Roy** dit que dans le courriel régulier de l'AED, on avait reçu un courriel de la Société canadienne du cancer qui nous demande, en tant qu'association si on est intéressé à faire de la publicité pour la société.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Tout ce que l'on aurait à faire, c'est que si oui on veut faire de la publicité, ils vont nous envoyer une petite jonquille et on va devoir se poser ensemble avec la jonquille et leur envoyer et la publier partout sur nos réseaux sociaux. On n'a pas besoin de donner d'argent ou quoi que ce soit, tout ce qu'ils veulent est notre visibilité.

**Camille St-Pierre** dit qu'on a reçu aussi un courriel d'Identité Québec pour le Barreau, pour la justification d'Identité judiciaire.

**Simon Plante** si on peut lui transférer le courriel, il va s'en occuper.

### 13. Fermeture

---

**Frédéric St-Jean** propose la fermeture.

**Sarah-Ève Sénéchal** appuie la fermeture.

Adopté à l'unanimité. Conseil exécutif fermé à 19 :57.